



**CSE
TER
GRAND EST**



COMPTE-RENDU CSE

Janvier 2024

RÉFÈRENT HARCÈLEMENT

Delphine SANREY-HUENS remplace Juliette MAIGRET en tant que seconde référente harcèlement.

Pour rappel, les deux référents harcèlement de notre CSE sont Frederic SAVOYE et Delphine SANREY-HUENS.

Les OS dénoncent le manque de sollicitation des référents harcèlement du CSE et pointent du doigt

une hypothétique volonté de dissimuler les dossiers. Ce qui se faisait avant 2023 ne se fait plus, c'est inquiétant pour tous les agents !

Frédéric SAVOYE

le référent UNSA-Ferroviaire

est joignable au 06 21 71 09 45

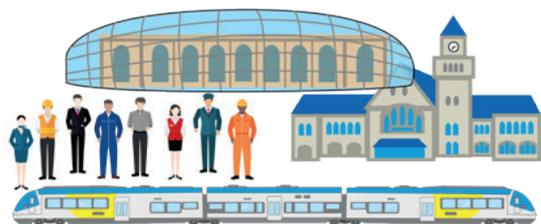


JEUX OLYMPIQUES

- *Durant la période des Jeux olympiques, l'été prochain, le plan de transport sera-t-il adapté ?*
- *Les agents SUGE seront-ils réellement remplacés par des agents SUGE et non par des agents de sécurité privée ?*
- *Quelles sont les garanties qui nous sont données que les ADC et ASCT ne seront pas délogés de leurs lieux de découcher durant cette période ?*

Concernant le plan de transport, la direction répond qu'il y aura deux trains à horaires tardifs sur la ligne 4, et que les autres sujets seront traités le mois prochain, au cours du CSE de février.

Patience, nous aurons une réponse un jour !



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



SECUFER

Tous les salariés seront-ils formés SECUFER à temps ?

Le président du CSE répond qu'il vient de se saisir du dossier.

Là encore, pas de réelle réponse. Pourtant, en avril, tous les agents devront être formés sous peine de ne plus pouvoir cheminer dans les enceintes de la SNCF.



TEMPÉRATURE DANS LES BUREAUX LIMITÉE À 19°

Comme l'hiver dernier, vos représentants tirent la sonnette d'alarme concernant les conditions de travail dans les gares et bureaux sur le territoire du TER GE.

Les agents n'ont pas les conditions requises pour travailler confortablement et en sécurité ! On observe notamment l'utilisation de radiateurs d'appoint pouvant causer des incidents.



REMPLACEMENT DU MÉDECIN DU TRAVAIL À STRASBOURG

À la suite de l'absence d'un médecin du travail, la Direction des Services Médicaux a décidé la mise en place d'une situation temporaire : un médecin du travail à la retraite depuis février 2022 a accepté de suivre les agents du Technicentre Grand Est (site de Strasbourg) dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (présence un jour par semaine).

Les élus approuvent cette décision, mais regrettent qu'aucune solution n'ait été trouvée pour les agents de Mulhouse. Ceux-ci n'ont toujours pas de médecin du travail et, en cas d'urgence, devront se déplacer sur Strasbourg.



SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS

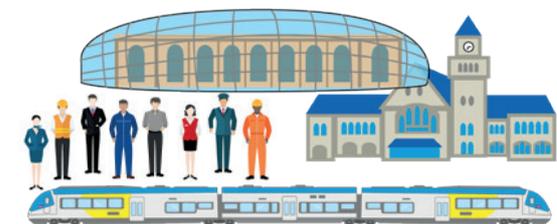
Des problèmes de galops sur la ligne entre Rothau et Saint-Dié ont été détectés. Ce sont de forts mouvements de galop en cabine de conduite, avec des chocs lorsque les amortisseurs tapent en butée.

Cela entraîne des inconforts, d'où la mise en place d'une préconisation de limitation de vitesse à 80 km/h.

Pour Réseau, les normes et l'entretien sont respectés.

Les élus demandent que cette limitation soit réglementée et non laissée au bon vouloir des conducteurs. Il y a quand même déjà eu six incidents majeurs en quatre mois sur cette ligne...

*À vos côtés,
toute l'année !*



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



TECHNICENTRE GRAND EST

SÉCURITÉ

L'année 2023 a été très mauvaise en termes d'accidentologie au Technicentre. Classé parmi les meilleurs en 2022, le Technicentre Grand Est devient le pire établissement Matériel de France en 2023. Le directeur peine à expliquer ce renversement. De nombreuses actions, tant en termes de prévention que de formation, sont réalisées chaque année. Pour 2024, le DET souhaite abaisser le centre de gravité, en impliquant encore plus les agents : « la sécurité est l'affaire de tous, ce n'est pas qu'une question de management ».

Les élus CSE rappellent que le pôle QSE du Technicentre a vu ses effectifs fondre ces dernières années et ils se demandent si cela n'est pas simplement une relation de cause à effet...

EMPLOI

Le Technicentre embauche à des niveaux rarement égalés : 64 recrutements en 2023 et nombre à venir pour 2024. On note une évolution du CO de près de 14 % en 3 ans.

Par contre, les montées en compétence sont difficiles à assurer (historiquement par compagnonnage au Matériel). Le TC va créer deux écoles de formation en interne (avec DPX et ADPX du TC) sur Metz et sur Strasbourg. Le DRH insiste sur le fait que cela coûte à l'entreprise, mais que c'est de l'investissement sur l'avenir (ouverture des sites de Montigny et Transfrontalier Allemagne).

Les élus du CSE n'ont rien, a priori, contre la création de ces équipes, mais rappellent au directeur que ce type de réorganisation aurait dû faire l'objet d'un dossier de présentation au CSE.



REME

Interrogé sur son retour d'expérience concernant le REME, le DET ne partage pas la vision des élus CSE, et plutôt que de parler de fiasco, il préfère mettre en avant des « avantages » qu'aurait, selon lui, mis en avant cette situation chaotique...

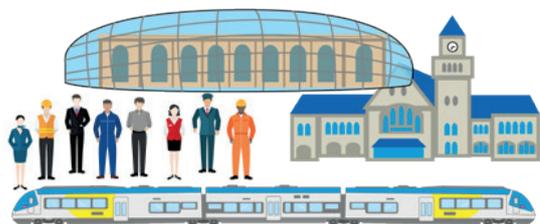
Pour les élus CSE, la vision de la direction est bien loin de la réalité du terrain au regard de ce que les agents ont vécu depuis le démarrage du projet !



COMMANDE CENTRALISÉE

Les OS alertent quant au manque d'adhésion des agents aux projets des DL CA et PGE ainsi que sur le manque de volontaires pour la mise en œuvre au 1^{er} février. Nous avons alerté le président du CSE quant aux méthodes des DL qui tentent de forcer la main à certains agents.

*À vos côtés,
toute l'année !*



- UNSA-Ferroviaire Alsace - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - ur.ca@unsa-ferroviaire.org



OUVERTURE À LA CONCURRENCE

Mise en exploitation de la ligne Nancy/Pont-Saint-Vincent.

Il n'y a toujours pas de communication officielle concernant l'attributaire. Le DRH préfère parler de « forte probabilité ». Quant au nombre d'agents SNCF qui seront effectivement transférés d'office, là aussi, grand mutisme de la direction qui se retranche derrière des calculs qui ne peuvent, soi-disant, pas être concrètement finalisés à ce stade...

Côté TC, même discours : « attendons pour voir... ».

Le président nous assure que ses services feront les calculs pour informer les agents en amont de

l'appel à volontariat afin que ceux-ci puissent vivre moins mal la situation.

Les élus CSE alertent sur les inquiétudes que génèrent ces transformations auprès des salariés.

Il faut que l'entreprise communique urgemment sur le sujet et fasse globalement preuve de plus de transparence.

Une commission du CSE se réunira fin mars pour aborder spécifiquement ce dossier.

Le président du CSE : "Transdev va certainement remporter le lot (37 agents seront à terme transférés). L'annonce interviendra en avril."



ÉVOLUTION D'ORGANISATION DES ÉQUIPES FINANCES TER



L'évolution d'organisation envisagée s'inscrit dans la continuité d'actions déjà mises en œuvre visant à optimiser le fonctionnement des fonctions supports. **Cette évolution est prévue pour le 1^{er} avril 2024.**

Il existe actuellement 15 équipes TER regroupant des acheteurs et approvisionneurs achats pour, au total, 74 postes répartis sur 26 sites.

Le projet porte sur l'évolution d'organisation des équipes Finances TER vers quatre entités mutualisées, rattachées à la DTER :

- Un centre de services partagés achats TER ;
- Un centre de services partagés approvisionnements achats TER ;
- Un centre de services partagés comptabilité TER ;
- Un centre de services partagés contrôle interne et conformité.

Le projet permet de proposer à chaque agent un poste dans un CSP ou dans sa BU d'origine.

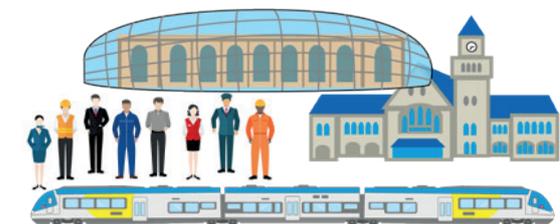
Les élus félicitent la direction pour la qualité du document donné en CSE. Cela n'étant pas de coutume, il a bien fallu le souligner.



LOGEMENTS SNCF

Les membres de la commission relèvent la difficulté d'accéder à un logement SNCF ou conventionné. Le président du CSE reconnaît qu'il n'a pas le parc locatif à sa main, mais il va essayer de voir s'il est possible de travailler sur la colocation.

Il est d'accord sur le fait que la SNCF a tout à gagner à avoir un bon parc locatif, tant pour les agents déjà au sein de l'entreprise que pour les futurs embauchés.



PROCHAIN CSE : LE JEUDI 29 FÉVRIER

- UNSA-Ferroviaire Alsace - ur.alsace@unsa-ferroviaire.org
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - ur.ca@unsa-ferroviaire.org